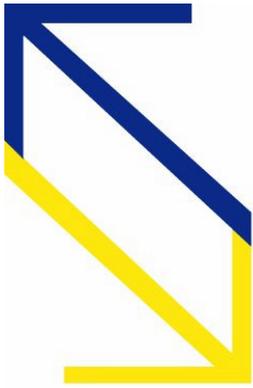


Rapport Annuel 2008



**Chambre
Belge des
Traducteurs,
Interprètes et
Philologues**

**Belgische
Kamer van
Vertalers,
Tolken en
Filologen**



Rue Montoyer 24, B 12
B-1000 Bruxelles
Tél.-fax: +32.2.513.09.15
www.cbtip-bkvtf.org



Member of the International Federation of Translators (FIT)

Comité de rédaction :

Patricia Alarcón-Detroz, Olivier Collard, Frieda Depamelaere, Agnès Feltkamp, Monique Foret, Els Govaerts, Doris Grollmann, Chris Griffin, Wolfgang Hullmann, Pascale Pilawski, Patrick Rondou, Els Denoulet, Silvia Brügelmann, Max De Brouwer, Johan Vandenbussche, Guy Van de Maele, Isabelle Vereecken

Adaptation et révision:

Agnès Feltkamp, Els Govaerts, Jacques Marlier, Isabelle Vereecken

Equipe de traducteurs:

Pascale Pay, Françoise Minor, Martine De Bruyn, Stéphanie Maes, Katleen De Bruyn, Marianne Lefebvre, Guido Van de Velde, Isabelle Vereecken

Table des matières

Introduction.....	4
Organigramme	5
1. Nouvelles administratives	6
2. Réunions et rencontres	6
2.1. Réunions nationales	6
Assemblée générale.....	6
Saint-Jérôme.....	7
Réception de nouvel an	8
2.2. Réunions régionales	8
Visite du Musée national du Lin & de la Dentelle à Courtrai.....	8
Le pot du traducteur	9
2.3. Colloques	10
Journée d'étude Met Nederlands aan de slag – Au travail en néerlandais.....	10
2.4. Formations	10
Activités 2008 - Section régionale Liège-Namur-Luxembourg.....	10
Soirée d'étude sur la typographie.....	12
3. Actions	13
Proposition d'instauration d'une catégorie "Amis"	13
Protection du titre	13
Traducteurs jurés	14
4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles.....	16
FVIB.....	16
UNPLIB	16
Conseil supérieur des indépendants et des PME.....	17
5. Publications.....	18
Annuaire 2008 - 2009.....	18
Le Linguiste.....	18
Site web.....	19
Vade-mecum du traducteur indépendant.....	19
FastInfo.....	20
6. Contacts avec la presse	21
7. Contacts internationaux.....	22
Contacts avec la FIT.....	22
Contacts avec les associations sœurs	23
Réseau franco-espagnol.....	24
Réseau franco-anglais	24
Réseau franco-allemand	25
8. Gestion journalière	26
Rapport du trésorier.....	28
Comité d'arbitrage.....	30
9. Contacts avec les instituts de formation.....	31
10. Interprètes.....	34
Mot de remerciement	36
Membres protecteurs.....	39

Introduction

Cher lecteur,



Vous avez à nouveau sous les yeux un rapport sur les réalisations du conseil d'administration et des bénévoles pour la CBTIP l'année dernière. Vous remarquerez que plusieurs projets ont bien avancé. Vous trouverez dans les remerciements les noms des personnes que vous pouvez remercier.

Avant d'aborder les points forts, j'aimerais quand même attirer l'attention sur toutes les missions évidentes qui nécessitent beaucoup d'énergie, malgré l'absence de grandes innovations et de grands bouleversements : l'annuaire, le site web, le Linguiste, l'admission de nouveaux membres, l'organisation des examens.

Commençons par la grande déception : la loi relative au statut des traducteurs jurés est à nouveau mise au placard. Vous verrez que nous avons fait de notre mieux pour dégeler la situation, mais ce dossier n'a pas obtenu la priorité étant donné les perturbations au sein du gouvernement. Cela ne signifie pas que rien n'a été fait pour les traducteurs jurés. Les cours Interact J. et pour le certificat ont été remis à l'ordre du jour et ils sont prêts pour un premier lancement.

Une seconde déception est le nombre de membres qui stagne : apparemment, il y a autant de membres qui nous quittent que de nouveaux membres. La bonne nouvelle toutefois est que peu de membres nous quittent parce qu'ils sont mécontents. Les raisons les plus souvent invoquées sont le départ à la retraite ou le changement de statut pour passer à celui d'employé. Ces membres entrent cependant en considération pour devenir amis de la CBTIP et nous le leur proposons. Vous en saurez aussi davantage à propos des Amis en lisant ce rapport.

Mais, tournons-nous maintenant du côté des réalisations : les interprètes sont de retour ! Grâce à l'union de nos forces, nous serons en mesure de déjouer le piège des questions relatives à la rémunération et aux conditions de travail. Les projets jaillissent. La voix des interprètes est de plus en plus entendue et est même redoutée par certaines parties. Cette voix s'infiltré jusqu'au niveau européen et au sein de la FIT !

Un autre point fort de cette année était le congrès mondial de la FIT à Shanghai, au cours duquel un membre de la CBTIP a été élu secrétaire-général du conseil d'administration mondial. L'élection du deuxième membre de la CBTIP comme coprésident de la FIT-Europe a suivi au mois de septembre. Ce faisant, la CBTIP a de nouveau une réputation favorable au niveau international. L'expérience et l'inspiration sont activement échangées avec les associations sœurs.

Au niveau des divisions régionales, l'une a déjà été plus active que l'autre, mais leur offre était toujours de la meilleure qualité : il n'y a rien de mieux qu'une réunion agréable et enrichissante pour renforcer la solidarité entre les collègues.

Et cette solidarité est nécessaire. La vague de la crise financière sera probablement encore suivie de remous. Ensemble, nous sommes plus forts pour maintenir notre position au cours de cette période. J'espère que vous convaincrez de nombreux non-membres au cours de cette prochaine année à associer leurs forces aux nôtres. Vous disposez maintenant de 4 rapports annuels pour les convaincre que la CBTIP bouge et obtient des résultats !

Agnès Feltkamp
Présidente

Organigramme

Assemblée générale 357 membres

Conseil d'administration

Présidente
Agnès Feltkamp

Vice-président
René Haeseryn (N)

Vice-présidente
Patricia Alarcón (F)

Secrétaire-général
Frieda Depamelaere

Trésorier
Guy Van de Maele

Nouveaux membres
Patricia Alarcón

Vice-président Interprètes
Patrick Rondou

Interprètes
Max De Brouwer

Relations publiques
Frieda Depamelaere

Traducteurs jurés
Doris Grollmann

Webmaster
Olivier Collard

Commission des examens
Patricia Alarcón

Annuaire
Isabelle Vereecken

Le Linguiste
Els Denoulet

Contenu site / base de données
Mark Beringhs

Rapport annuel
Isabelle Vereecken

Secrétariat
Joëlle Rotsart

Hors conseil

Commissaires aux comptes
Pascale Pilawski, Françoise Minor,
Ioanna Orfanoudaki

Comité de discipline
Président, Secrétaire-général +
Kathy Van Poucke, Chris Griffin,
Jacques Marlier

Comité d'arbitrage
Président, Secrétaire-général
(+ 2 membres ad hoc)

Pratiques commerciales
Edward Haasl

Newsletter
Sylvie Carpent, Mia Vijt, Sylvie Cartigny

Réseau franco-allemand
Silvia Brügelmann-Gaspard

Réseau franco-anglais
Chris Griffin

Réseau franco-espagnol
Patricia Alarcón

FastInfo
Pascale Pilawski, Wolfgang Hullmann

Vade-mecum
Els Govaerts

Anvers-Limbourg- Brabant F.
Bart Mylemans, Martine De Bruyn

Bruxelles-Hainaut- Brabant W.
Winfried Zöllner

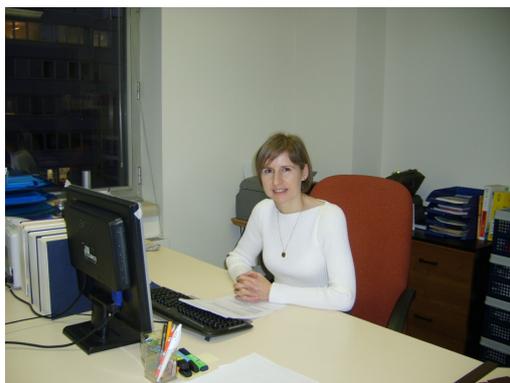
Liège-Namur-Luxembourg-GDL
Monique Foret

Flandres occidentale et orientale
René Haeseryn, Johan Vandenbussche

1. Nouvelles administratives

Après nous avoir assistés pendant trois ans avec efficacité et loyauté, Jennifer Batla nous a quittés fin octobre pour de nouveaux horizons. Qui sait, peut-être la rencontrerez-vous comme guide dans un de nos musées ou comme conteuse. Jennifer Batla a été pendant toutes ces années la voix de l'association vers le monde extérieur et elle s'est entre autres occupée de la reprise de nos archives par les Archives de l'État.

Depuis le 1^{er} novembre, Joëlle Rotsart, notre nouvelle assistante, gère le secrétariat. Elle a déjà une grande expérience administrative et dispose d'atouts dont la CBTIP fera certainement bon usage.



Cette transition s'est accompagnée d'une modification des heures d'ouverture du secrétariat: vous pouvez les consulter sur notre site Internet.

2. Réunions et rencontres

2.1. Réunions nationales

Assemblée générale



L'assemblée générale de 2008 a eu lieu le samedi 15 mars à Bruxelles. Selon la tradition, les nouveaux membres, admis après l'assemblée générale de 2007, ont signé le code de déontologie.

D'autre part, le rapport d'activité, le rapport financier et le projet de budget ont été discutés ... et approuvés. Quelques nouvelles initiatives de la CBTIP ont en outre été annoncées, par exemple l'attribution d'une adresse e-mail de la CBTIP à chaque membre et l'organisation d'un cours "traducteurs jurés" organisé en collaboration avec les diverses écoles belges de traduction et d'interprétation.

D'autres propositions ont également été discutées; ainsi par exemple tous les membres présents ont marqué leur accord sur la création des *Amis de la CBTIP*. Enfin, René Haeseryn, Isabelle Vereecken et Mark Berings ont été reconduits dans leurs fonctions de membre du conseil d'administration et Max De Brouwer a été élu membre du conseil d'administration.



Saint-Jérôme

Le vendredi 3 octobre, à l'occasion de la Saint-Jérôme, la CBTIP organisait en son siège de la rue Montoyer une conférence intitulée *Le scribe, premier membre de la CBTIP*.

Cette conférence s'est ouverte sur une évocation par notre présidente des fonctions de scribe dans l'Égypte ancienne. Le scribe peut véritablement être qualifié d'ancêtre des traducteurs et interprètes, mais aussi des avocats et des notaires.



Mme Clarisse Ramakers, conseillère à l'UNPLIB, a ensuite pris la parole. Elle a tenté d'établir l'appartenance des traducteurs et interprètes à un groupe de professions :

commerçants, professions libérales et intellectuelles, pour en arriver à la conclusion que notre profession s'intègre tout particulièrement bien dans la catégorie des professions intellectuelles.

Mme Katrien Penne, secrétaire générale de la FVIB, a quant à elle consacré son exposé à la position socio-économique des traducteurs et interprètes en Belgique. Après une longue séance de questions-réponses au cours de laquelle la protection du titre a de nouveau été abordée, l'activité de la Saint-Jérôme s'est terminée par un agréable repas au restaurant Le Pêché Mignon. Vous trouvez un compte-rendu plus complet dans Le Linguiste 2008/4.

Réception de nouvel an

Ce 23 janvier 2009, la CBTIP a célébré la nouvelle année en organisant un exposé aux accents chinois et taïwanais. Lors du congrès mondial de Shanghai, notre membre Frans De Laet nous avait proposé de venir nous entretenir de son expérience intéressante à Taiwan. Nous avons assisté à une présentation époustouflante, entièrement illustrée par des extraits de films et des segments sonores contenant une multitude d'informations qui lui ont manqué lors de son arrivée sur l'île. Vous trouverez un rapport complet du contenu de cette causerie dans notre revue, le Linguiste.

Pendant la réception qui a suivi l'exposé de Frans De Laet, nous avons eu l'occasion de goûter des bouchées et des boissons arrivés tout droit de Taiwan dans les valises de notre orateur.

La soirée s'est clôturée par un dîner dans le seul restaurant taïwanais de Bruxelles, Tai Hon, à proximité de la Grand Place.

2.2. Réunions régionales

Visite du Musée national du Lin & de la Dentelle à Courtrai

Le samedi 20 septembre 2008, la section Flandre occidentale et Flandre orientale de la CBTIP a organisé une visite du Musée national du Lin et de la Dentelle à Courtrai. La journée s'est superbement clôturée autour d'une paëlla.

Le guide, M. Johan Wallaëys, s'est révélé être une personne très compétente, douée et polyglotte de surcroît.



Les traducteurs accordent évidemment beaucoup d'attention à la terminologie et le Musée du lin est une véritable mine d'or quadrilingue dans ce domaine : teiller, égruger, sérancer... autant de termes qui ne font pas partie du vocabulaire quotidien de la plupart des traducteurs. Quelques collègues francophones ont pu faire usage d'un audio-guide bien pratique, qui leur a sans doute aussi fourni des informations assez complètes.

Le même guide nous a aussi accompagnés pour explorer le « Musée du Lin et de la Dentelle » qui se trouve derrière le « Musée national du Lin », à 50 mètres. Il a guidé le groupe au premier étage où des tableaux aux personnages de cire mettaient aussi en scène les applications les plus concrètes de la dentelle et du lin.

Le temps étant exceptionnellement beau, l'après-midi a pu se clôturer par une petite promenade dans le quartier étudiant entourant l'université.

Pour ne pas laisser (littéralement) les collègues sur leur faim et aussi pour une question d'ambiance, la section avait engagé un véritable Espagnol, traiteur indépendant de son état, portant le joli nom de Pilar Muñoz Robles. Pilar avait préparé pour la CBTIP une "paella royale" au "La Bodeguita del Medio" (un bar à tapas cubain situé à proximité de la gare).

Johan Vandenbussche

Le pot du traducteur

Le nombre de membres qui fréquentent les soirées « Le pot du traducteur » a fortement diminué. Il existe pourtant un véritable besoin de se retrouver de temps en temps pour bavarder agréablement. On a envisagé de chercher de nouvelles formules pour attirer plus de membres. À Louvain, par exemple, on est déjà passé de la simple rencontre autour d'un verre à un petit repas convivial. On travaillera aussi à une approche plus personnalisée des membres de la région concernée.



2.3. Colloques

Journée d'étude *Met Nederlands aan de slag – Au travail en néerlandais*

Le 18 novembre, notre présidente a été invitée à prendre la parole à l'occasion de la journée d'étude *Met Nederlands aan de slag – Au travail en néerlandais*, organisée par l'Internationale Vereniging voor Neerlandistiek (IVN), Ons Erfdeel vzw, l'Association des néerlandistes de Belgique francophone (ANBF), le groupe de travail néerlandais de l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'Institut des langues vivantes (UCL)-Département de néerlandais.

La prise de parole devait aborder le point de vue des traducteurs et des interprètes sur le travail du néerlandais en tant que langue active ou passive. Un aperçu du marché a été donné, plus particulièrement en ce qui concerne nos professions, ainsi que la place occupée par le néerlandais sur ce marché. Le public fut très étonné d'apprendre que nombre de traducteurs et interprètes ayant le néerlandais comme langue de travail ont souvent dû apprendre la langue de Vondel par eux-mêmes – en l'absence d'offre à l'étranger.

Carlo Van Baelen, directeur du Vlaams Fonds voor de Letteren, a également pris la parole dans ce panel. Il a abordé les possibilités d'obtention de subsides pour les traducteurs littéraires. Nous ne manquerons pas de mettre ce contact intéressant à profit à l'occasion d'une nouvelle journée d'étude.

Carola Henn (professeur à l'Université de Mons-Hainaut, Faculté de traduction et d'interprétation - École d'Interprètes Internationaux) s'est penchée sur la manière dont les étudiants sont préparés à leur future profession, ainsi que sur la place occupée dans cette préparation par le néerlandais.

Ce colloque s'est clôturé par une série de recommandations destinées à l'enseignement du néerlandais, reprises dans les Actes du congrès.

Agnès Feltkamp

2.4. Formations

Activités 2008 - Section régionale Liège-Namur-Luxembourg

Depuis quelques années, nous avons la chance de pouvoir profiter des infrastructures et de certains contacts de l'Université de Liège par le biais de notre membre Christine Pagnouille, ce qui nous permet d'organiser régulièrement des formations continues, qui intéressent en général aussi bien les étudiants que les traducteurs professionnels. Le contact entre les étudiants, futurs collègues et peut-être futurs membres, est un élément important de ces formations.

Le samedi 9 février, nous avons démarré la série 2008 par une journée de terminologie. Le matin, Michèle Lenoble-Pinson, entre autres professeur aux facultés universitaires Saint-Louis, nous a d'abord présenté de manière très vivante et presque ludique, la « Féminisation des noms de profession et des titres », avant de nous parler de la « Terminologie et de la néologie franco-belge ».

L'après-midi, M. Hubert Wellenstein, de la DG Terminologie à Luxembourg, nous a présenté une banque de données que nous utilisons souvent : « IATE, histoire, principes et spécificités ».

Le samedi 12 avril 2008, deux membres de la cbtip-bkvtf nous ont fait gentiment profiter de leurs connaissances des logiciels d'aide à la traduction : Wordfast, par Lisa Degen, OmegaT et Trados, par Raphaël Bauwens.

Le samedi 11 octobre 2008, Michèle Lenoble-Pinson est revenue à Liège, afin de nous présenter les règles de la « Nouvelle orthographe », obligatoire dans l'enseignement de la Communauté française depuis la rentrée des classes. Cet exposé fut suivi d'un relevé des « Belgicisms juridiques et administratifs », très intéressant également pour les nombreux collègues allemands venus nous se joindre à nous. La cerise sur le gâteau fut une liste des expressions latines couramment utilisées dans ce type de textes. Une présentation plus complète de cette journée a fait l'objet d'un article dans le Linguiste 2008/4. Nous avons déjà réservé l'exposé suivant pour le mois de septembre 2009 !

Notre série de formations continues s'est terminée le 22 novembre 2008, par une journée de formation autour de la réalité commerciale du traducteur : « La réalité des chiffres et le traducteur ».

Le premier intervenant, M. Martello de l'UCM, dans le cadre d'une approche très technique, très détaillée et complète, a abordé en deux heures le statut social, les formes juridiques, les formalités, le plan d'affaires.

Après le repas de midi, Mme Fairon a parlé des « Aspects comptables de base et assurances pour le traducteur ». Elle a présenté toute une série d'éléments sur la comptabilité et les assurances non obligatoires, y compris l'assurance en responsabilité professionnelle du traducteur.

Sous le titre « L'association : gestion des risques et perspectives d'avenir - un cas pratique », notre collègue, Pascale Pay, nous a parlé de son expérience personnelle. Elle nous a expliqué les démarches à suivre pour s'établir mais surtout les nombreux aspects personnels à ne pas négliger quand des collègues décident de fonder une société en commun, tels que l'entente, les avis des conjoints respectifs, la confiance mutuelle.



Nous sommes toujours intéressés par vos idées, vos besoins, n'hésitez pas à nous les communiquer !

Monique Foret

Soirée d'étude sur la typographie

Le jeudi 28 février, la CBTIP a organisé à la Katho (Katholieke Hogeschool Zuid-West-Vlaanderen, Courtrai) une soirée d'étude sur la typographie, en collaboration avec le département Commerce et Management de cette Haute École. L'orateur, M. Antoon De Vylder, est typographe indépendant et chef de l'entreprise nv Diamant Pers.

Quelque quinze membres de la CBTIP et une quarantaine d'étudiants de la Katho ont assisté à cette initiative. À l'aide d'une présentation PowerPoint, l'orateur nous a initiés au monde merveilleux des ascendantes, des descendeurs, des petites capitales et des caractères romains qu'il a illustré de nombreux exemples concrets. Très pratiques et intéressants : les « Directives pour les auteurs et rédacteurs », un résumé écrit de l'exposé qui a été remis à chaque participant au cours.

Les nombreuses questions durant et après l'exposé ont indiqué l'intérêt manifesté par de nombreux traducteurs sur ce sujet.

Johan Vandenbussche

3. Actions

Proposition d'instauration d'une catégorie "Amis"

A l'assemblée générale de 2008, il a été proposé de rassembler une catégorie d'Amis de la CBTIP. L'idée était notamment de répondre aux besoins des traducteurs et interprètes salariés ou retraités qui ne peuvent pas déduire la cotisation de leur revenu imposable et des étudiants. Cette catégorie pourrait également compter des sympathisants désireux de maintenir un contact avec le monde de la traduction, mais qui n'ont pas besoin de l'infrastructure de soutien que nous offrons aux indépendants.

Les Amis ne pourront pas se dire "membres" de la CBTIP (cette dénomination étant réservée aux membres effectifs de la CBTIP). Ils recevront le Linguiste, l'annuaire, le rapport annuel, la lettre d'infos et les invitations aux événements, auxquels ils pourront participer au prix membre. Ils ne seront pas repris dans l'annuaire ni sur le site web, ils n'auront pas de droit de vote à l'assemblée générale et ne pourront pas être élus au conseil d'administration. Seuls les ex-membres à la retraite pourront utiliser le FastInfo. Les Amis ne pourront pas faire appel gratuitement à la commission d'arbitrage. Seules les personnes physiques sans activité indépendante pourront être acceptées dans cette catégorie. La cotisation s'élève à 60 euros. Lors de l'affiliation, l'"Ami de la CBTIP" doit déclarer par écrit et sur l'honneur ne pas exercer d'activité indépendante de traduction ou d'interprétation.

En 2009, nous avons commencé par contacter les anciens membres éligibles pour leur proposer de rester en contact avec la CBTIP en tant qu'Ami.

A l'impression de ce rapport, nous comptons 3 Amis.

Guy Van de Maele

Protection du titre



En vue de la préparation de la demande finale de protection du titre, les réponses aux enquêtes envoyées par les membres après l'assemblée générale ont été dépouillées.

Un dossier contenant l'ensemble des textes pertinents a été établi. Il s'agit des textes de loi sur lesquels la demande s'appuiera, des textes de la précédente demande de protection du titre ou de la profession, des textes des demandes introduites par d'autres associations, d'une étude réalisée en son temps par Patricia Alarcón-Detroz sur la protection de la profession de psychologue, les réponses aux questions posées à des associations implantées dans d'autres pays où nos profession bénéficient d'ores et déjà d'une forme de protection du titre.

Un "groupe de lecture" a été créé qui sélectionnera les passages intéressants et utilisables de ce dossier.

Guy Van de Maele

Traducteurs jurés

Réglementation du statut de traducteur juré

La crise politique n'a guère profité au progrès de ce dossier. A la « *Proposition de loi insérant un chapitre VIbis portant statut des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire* » de Mme Margehm s'est ajoutée une proposition similaire déposée par Mme Lalieux et consorts le 7 mars 2008 sous le titre « *Proposition de loi insérant un chapitre VIbis portant les conditions de désignation des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire et modifiant le Code d'Instruction criminelle* ». Aucun des textes n'a été soumis à la Commission justice du parlement jusqu'à présent.

Dès la nomination de M. Vandeurzen comme Ministre de la Justice, la CBTIP lui a adressé une lettre expliquant la situation des traducteurs jurés en Belgique et lui demandant une entrevue à son cabinet. Le 12 septembre notre présidente et Mme Grollmann, responsable des traducteurs jurés, ont été reçues par M. Filiep Jodts.

Pour des raisons particulières inhérentes à la mission, M. Jodts souligne qu'il ne convient pas de créer pour les traducteurs jurés un statut dans l'esprit de la loi du 24 sept. 2006, et la CBTIP partage cette idée. Elle insiste pour que le ministre de la Justice dépose lui-même un projet de loi qui se fonde sur les propositions actuelles et le projet de loi Onkelinx (devenu caduc suite aux dernières élections) et tienne compte des observations formulées dans le document remis par la CBTIP. La CBTIP souligne qu'elle souhaite avant tout faire progresser la réglementation dans un esprit de coopération et d'ouverture et mettre à la disposition du législateur son expérience en la matière de plus de 50 ans.

Par la même occasion elle soumet un problème de paiement des traducteurs et interprètes intervenant en matière civile, commerciale et de travail. Le greffe d'Anvers applique le tarif « matière pénale », or il convient d'appliquer l'A.R. du 24 mai 1933 ce que M. Jodts confirme après vérification.

Comme la Belgique nous a réservé comme étrennes de fin d'année un nouveau gouvernement, la CBTIP ne tardera pas à réitérer ses démarches auprès de M. Declerck, désormais ministre de la justice.

LINGUAJURIS

LinguaJuris est une initiative commune de la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologue, de l'École d'Interprètes Internationaux (EII), de l'Erasmushogeschool de Bruxelles, de la Haute École Francisco Ferrer, de l'Institut Libre Marie Haps (ILMH) et de la Hogeschool Gent qui vise à améliorer les prestations des traducteurs et interprètes jurés en Belgique.

Deux projets sont en cours :

1. Certificat en traduction et interprétation juridiques

Cette formation spécifique a pour objet d'accroître la qualité de la traduction et de l'interprétation en général et plus particulièrement au sein des instances judiciaires.

Ce cours s'appuie sur un projet élaboré en commun par la CBTIP et l'Institut Marie Haps en 1995. Il a été repris puis transformé par un groupe de travail créé en 2000. Les membres de ce groupe de travail étaient : la CBTIP, l'Institut Marie Haps, l'EII et le Hogeschool Gent. Par la suite, l'Erasmushogeschool, l'Artesis Hogeschool (l'ancien HIVT) puis finalement la Haute Ecole Francisco Ferrer ont rejoint le projet. Les organisateurs de la nouvelle formation de traducteurs/interprètes de Liège ont également manifesté leur intérêt pour ce projet.

Ce cours dure environ 1 an, selon une formule de cours du soir complétés par quelques samedis matin ou une série de matinées en semaine, pour assister à des audiences au tribunal. Ce cours débutera fin 2009 début 2010.

2. Interact.J – Cours accéléré pour interprètes juridiques

Cette formation complémentaire destinée aux interprètes (durée : une semaine) a pour objet d'apporter aux interprètes des connaissances de bases spécifiques au travail d'interprétation pour le compte des instances judiciaires et administratives et de permettre ainsi une meilleure interaction entre les personnes qui parlent des langues différentes.

Ce projet conçu en 2000 débutera en juin 2009. Les membres de ce groupe de travail sont les mêmes que ceux qui s'étaient impliqués dans le projet précédent, à l'exception de l'Artesis Hogeschool (l'ancien HIVT).

Lors de son assemblée du 2 mai 2008, le groupe de travail a décidé de donner le nom LinguaJuris à ses activités.



Doris Grollmann

4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

FVIB



En 2008, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Dix-huit associations professionnelles y étaient représentées, dont la CBTIP.

À l'initiative de la FVIB (Federatie voor Vrije en Intellectuele Beroepen), une « prise du pouls de la profession indépendante 2008 » a été réalisée, rassemblant tout le matériel statistique relatif aux professions intellectuelles du secteur tertiaire (chiffres de 2006).

Via la FVIB, la CBTIP a aussi commencé à préparer la requête de protection du titre des professions de « traducteur » et d'« interprète ». Et ce n'est pas une petite affaire. Une première phase a été clôturée, à savoir le questionnaire aux membres et l'étude de la nécessité et du mode de demande d'une telle protection.

Les membres ont semblé soutenir cette protection, et la CBTIP va poursuivre son action dans ce sens, sous la houlette de la FVIB.

La FVIB organise aussi divers séminaires intéressants auxquels les membres de la CBTIP sont chaque fois invités. Le 25 novembre 2008, ils ont organisé la Convention de la profession libérale.

Un mémorandum des professions libérales et intellectuelles est en préparation, auquel la CBTIP peut aussi contribuer.

Frieda Depamelaere

UNPLIB

Depuis début 2007, notre association est devenue membre de l'UNPLIB (Union Nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique), le pendant de la FVIB (Fédération des professions libérales et intellectuelles) bien que sa structure soit plus modeste.

En participant à ce mouvement, nous espérons pouvoir réagir plus rapidement lorsque des décisions politiques peuvent nous concerner et profiter également de la plus large représentation offerte par l'UNPLIB. Nous pouvons compter sur une aide importante de l'unplib dans certains dossiers en cours tels que la reconnaissance de notre titre professionnel et le statut du traducteur juré. Telle fut notre principale motivation à devenir membre de l'UNPLIB.

Trois à quatre réunions sont organisées chaque année, auxquelles un représentant de la CBTIP participe systématiquement. De nombreux contacts personnels ainsi que des contacts par courrier électronique ont lieu avec des représentants de l'UNPLIB. Si jusqu'à présent, aucun sujet ayant un intérêt direct pour notre organisation n'a été abordé à l'occasion de ces réunions,

la manière dont les autres organisations professionnelles abordent certains problèmes constitue pour nous une source d'inspiration.

Dans le rapport de l'année dernière, nous vous parlions de la proposition que nous avons faite concernant une « Newsletter ». Nous pouvons vous dire que c'est chose faite, elle a été mise sur pied et actuellement, nos membres reçoivent cette « Newsletter » et sont tenus au courant des évolutions sociales et économiques ainsi que des colloques et séminaires organisés par l'UNPLIB. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet de l'UNPLIB, qui contient de nombreuses informations particulièrement intéressantes.

Monique Foret et Patricia Alarcón-Detroz

Conseil supérieur des indépendants et des PME



L'an dernier aussi, la CBTIP a été une nouvelle fois représentée au Conseil supérieur des indépendants et des PME par deux déléguées, Agnès Feltkamp et Frieda Depamelaere, dans la commission du secteur 15 – autres professions libérales ou intellectuelles.

Il n'y a pas eu de réunions concrètes pour notre secteur. Il convient toutefois de continuer à suivre de près le Conseil supérieur dans le cadre de la « protection du titre des professions intellectuelles du secteur tertiaire reconnues » (voir chapitre FVIB).

Si des négociations sont prévues sur la loi-cadre proposée et d'autres opportunités, il va sans dire que la CBTIP les suivra.

Frieda Depamelaere

5. Publications

Annuaire 2008 - 2009



Un nouvel annuaire de la CBTIP a été publié en juillet 2008.

Il reprend tous les membres, 357 au total, qui étaient affiliés ou avaient renouvelé leur adhésion à la fin avril 2008.

La CBTIP est présentée dans l'annuaire ; ses objectifs et ses activités y sont brièvement décrits. Vous y trouverez des renseignements sur les métiers de traducteur et d'interprète (définitions, calcul des prix, code de déontologie, conditions générales, ...). La longue liste des membres est précédée de listes distinctes de traducteurs, interprètes et traducteurs/interprètes jurés, classés par combinaison de langues. Cette année, 8 annonceurs ont accepté de parrainer l'édition.

La couverture de cette nouvelle édition a été entièrement rénovée, de manière à reprendre la charte graphique de notre site Internet. Un concepteur graphique a en outre réalisé une nouvelle version de la photo de notre logo, dans une résolution supérieure, pour que la version imprimée soit plus jolie. Cherchez la différence !

Isabelle Vereecken

Le Linguiste



Du bon travail continue d'être fait grâce à la bonne volonté des membres et non-membres qui nous procurent des articles, et grâce aussi à la réserve de traducteurs qui assurent la traduction des textes si nécessaire.

Il faut remarquer cependant que les articles proviennent des mêmes personnes. Un peu plus de diversité serait donc la bienvenue.

On recherche également de nouvelles bonnes volontés afin de répartir un peu plus le travail. On souhaiterait par exemple des réviseurs d'épreuves. Que ceux qui se sentent une vocation n'hésitent pas à contacter votre dévouée !

Els Denoulet

Site web

En 2008, nous avons veillé à améliorer la visibilité de notre site et son accessibilité aux membres et aux visiteurs. Nous avons notamment retravaillé l'aspect du site pour qu'il s'affiche correctement sur toutes les tailles d'écrans et dans tous les navigateurs.

Le répertoire des membres est désormais bien plus visible à partir de la page principale grâce au bouton "Trouver un Traducteur ou un Interprète".

Les activités et l'agenda de la CBTIP sont également mises en évidence dans un cadre défilant dynamique. Le calendrier, le module de gestion automatique des membres et la visibilité du site dans plusieurs moteurs de recherche ont été retravaillés, sans compter les nombreux correctifs de sécurité et améliorations de routine indispensables à la maintenance d'un site professionnel.

Plusieurs améliorations ont également été apportées au module de recherche de notre annuaire électronique à la suite des commentaires constructifs de nos membres.



Nous en profitons par ailleurs pour remercier tous les membres qui soutiennent notre travail par leurs commentaires constructifs et leur soutien, et nous vous invitons à continuer à nous faire parvenir vos suggestions afin que nous puissions poursuivre notre travail d'amélioration du site et continuer à lui ajouter des fonctions utiles à tous nos membres et aux centaines de visiteurs qui le visitent chaque mois.

Olivier Collard

Vade-mecum du traducteur indépendant

En 2008 il n'y a pas eu de nouvelle version du vade-mecum. Quelques corrections ont toutefois été apportées aux données relatives aux formations, et le chapitre consacré à la fixation des prix a été mis en concordance avec le contenu de l'annuaire.

En 2009 quelques chapitres distincts seront remaniés. Les travaux préparatoires ont déjà été effectués à cet effet.

Les membres du conseil d'administration ayant visité quelques hautes écoles pour mieux faire connaître la CBTIP et notre métier, y ont distribués des exemplaires du vade-mecum.



Els Govaerts

FastInfo

Une fois encore, le FastInfo a fait l'objet d'une utilisation intensive. La plupart des 4280 messages diffusés par les 270 à 280 membres inscrits entre le 1er janvier et le 19 décembre 2008 (date de la rédaction de ce compte-rendu – contre 4366 messages entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007, vous voyez que dans le contexte économique bousculé, les membres de la CBTIP font preuve d'une grande constance !) ont eu pour objet des :

- échanges terminologiques (questions terminologiques, envoi de lexiques (URL) en ligne,...) ;
- questions administratives ;
- questions relatives aux ouvrages de référence et aux équipements ;
- « status inquiries » (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse reste impérativement à envoyer en privé étant donné le flou de la législation belge en la matière) ;
- annonces de formations, séminaires, journées d'étude,... ;
- offres de travail ;
- questions tarifaires ;
- et bien sûr l'annonce des « Borrelavonden » et des repas organisés par la CBTIP.

Les questions relatives aux retards dans la diffusion des messages ont été fort rares, pour ne pas dire inexistantes. Les quelques problèmes techniques signalés ont pu être résolus rapidement.

Sur le sujet du comportement et de la convivialité des utilisateurs entre eux, les dérapages ont cette année encore été très peu nombreux. Une seule personne a dû être menacée d'une semaine d'exclusion. Ce membre a ensuite été référé à la commission de discipline pour les insultes adressées aux modérateurs du FastInfo.

Les administrateurs du FastInfo profitent de l'occasion pour reproduire ci-dessous à l'intention des membres qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'en prendre connaissance, le document intitulé Objectifs du FastInfo – Charte de bonne conduite, édité avec l'aval du Conseil d'administration. Ce texte rappelle la finalité du FastInfo, son mode d'utilisation (pour qui, comment, qu'éviter,... ?) et énonce les mesures prévues en cas d'abus.

Signalons également que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé « manuellement » aux écoles-membres protecteurs de la CBTIP ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service aux réfugiés et sans-papiers).

Rappelons pour conclure que toute demande d'information complémentaire doit être adressée à fastinfo-owner@yahoogroupes.fr, exclusivement. Les modérateurs répondent à toutes les questions, en fonction de leurs compétences.

Pascale Pilawski et Wolfgang Hullmann

6. Contacts avec la presse

Cette année, les occasions de faire parler de nous dans la presse ne furent pas légion. Les membres du conseil d'administration actuels manquent du temps nécessaire pour chercher activement des occasions d'apparaître dans les médias ou pour rédiger des articles.

Comme d'habitude, la CBTIP a disposé d'une rubrique dans l'article "Publiscope" du journal De Tijd.

L'élection de notre membre Frans De Laet au poste de secrétaire général de la FIT fut l'occasion d'envoyer un communiqué de presse à divers journaux et de le placer sur un site consacré à la diffusion de communiqués de presse, mais (pour autant que nous sachions) sans résultat.

Erik Vertriest a rédigé un article "Hoe kies ik een vertaler" destiné à la publication ZO de l'Unizo. L'article a reçu l'assentiment du conseil d'administration, après quoi il a été envoyé à la révision, sans que nous connaissions toutefois la date de sa publication. Michel Coumanne a réalisé la traduction de cet article en vue de sa publication dans la revue Union & Actions de l'UCM. À ce jour, nous en ignorons également la date de publication.

En juin, notre membre Pascale Pilawski a rédigé une réaction à un article paru dans Le Vif/L'Express, présentant un traducteur capable de traduire dans un nombre de langues irréaliste et qui acceptait par ailleurs des demandes pour des langues qu'il connaissait à peine. Cette réaction n'a malheureusement jamais été publiée, initialement à cause d'une longueur excessive, mais même après avoir été écourtée, elle n'a pas davantage été publiée. Le texte peut être consulté sur notre site Internet, dans la section des documents à télécharger.

7. Contacts internationaux

Contacts avec la FIT

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements.

Le 6 juin 2008, l'AITI (association italienne) a organisé pour FIT-Europe pendant le Congrès une réunion à Bologne, intitulée : « La profession du traducteur et de l'interprète : déontologie, qualité et formation permanente ».

Durant la réunion, à laquelle ont participé des délégués de 15 associations européennes, nous avons examiné les résultats des activités de la FIT pendant les trois années de mandat qui s'achevaient, nous avons essayé d'exprimer clairement ce que nous attendions de la FIT, préparé des questions pour le congrès statutaire qui a eu lieu à Shanghai entre le 1er et le 3 août 2008 et nous avons examiné les progrès des projets européens en cours (mauvais payeurs, code d'éthique professionnelle, critères d'admission).



Du 1er août au 3 août, le congrès statutaire de la FIT a eu lieu à Shanghai, où nous avons présenté un candidat au Conseil d'Administration en la personne de M. Frans De Laet, ancien directeur de l'ISTI qui travaille actuellement à Taiwan. Pendant les deux jours précédant les élections, nous avons fait un travail de fourmi et mené une campagne serrée dans les coulisses afin de convaincre les autres délégués de voter pour notre candidat. Non seulement il a été élu mais ensuite, lors de la première réunion du nouveau CA, il a été nommé Secrétaire Général ! Notre joie a été et reste immense, nous pouvons être fiers de voir siéger un membre de la CBTIP de cette qualité au Conseil de la FIT.



Une réunion s'est déroulée à Berlin, les 5 et 6 octobre. Nous avons fait le point sur le congrès statutaire de FIT de Shanghai et commenté les résultats. FIT-Europe (42 associations membres) compte 8 délégués européens dans le Conseil mondial de la FIT, ce qui devrait nous aider à obtenir un peu plus d'intérêt de la part de la FIT. Le Code d'Éthique européen a été présenté à nouveau par Reiner Heard (Aticom, Allemagne), puis revu et corrigé. Sabine Colombe et Chris Durban (SFT, France) ont présenté une étude sur les tarifs et les conditions

de travail, réalisée en France et dont la méthode pourrait éventuellement s'appliquer à toute l'Europe. L'Allemagne a présenté une étude similaire. Le but : rassembler les idées pour en faire une analyse européenne.

Le 6 décembre 2008, FIT-Europe a organisé une réunion à Paris en présence des représentants de FIT qui se sont réunis dans l'après-midi. Vingt-cinq associations européennes y étaient représentées. Le changement de nom décidé à Shanghai a été ratifié: au lieu de « Centre Régional FIT Europe » le nom sera désormais « FIT Europe » (FIT-Asie, FIT-Afrique, FIT-Amérique du Nord, FIT-Amérique Latine et FIT-Océanie). Les progrès des projets en cours ont été constatés et un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Voici sa composition :

Président : Reiner HEARD (Aticom, Allemagne)
Coprésidente : Patricia ALARCÓN-DETROZ (CBTIP, Belgique)
Secrétaire Générale : Eyvor FOGARTY (ITI, Royaume Uni)
Trésorière : Liisa LAAKSO-TAMMISTO (SKTL, Finlande)
Webmaster : Cristiana COBLIS (ATR, Roumanie)
Kevin QUIRK (ITI, Norvège)
Javier SANCHO (ASETRAD, Espagne)

Vous pouvez constater que notre association a un représentant au CA de la FIT et un représentant au CA de la FIT-Europe.

Patricia Alarcón-Detroz

Contacts avec les associations sœurs

Les contacts avec les associations sœurs ont majoritairement lieu par le truchement de la FIT-Europe (Fédération Internationale des Traducteurs - International Federation of Translators) (voir le chapitre Contacts avec la FIT).

Les autres contacts se déroulent de manière informelle et par le biais des réseaux de traducteurs dont vous pouvez lire les rapports ci-dessous.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un réseau néerlandais-allemand, mais les associations sœur n'affichent pas un enthousiasme débordant à l'égard de ce projet.

Après le congrès mondial de la FIT, qui s'est tenu à Shanghai en août 2008, notre collègue et membre Zhiguan Qin a été invité par l'association chinoise des traducteurs à parler de la Belgique et de la CBTIP (voire le rapport dans Le Linguiste).

La CBTIP a assisté à la Saint-Jérôme 2008 de la Nederlands Genootschap van Tolken en Vertalers (NGTV) organisée à La Haye le 11 octobre 2008. La NGTV a profité de cette occasion pour présenter sa nouvelle charte graphique.

Certains membres de la CBTIP étaient également présents lors du colloque « Terminologie: des mots qui parlent », organisé par la Société française des traducteurs (SFT) dans le cadre de la Journée Mondiale de la Traduction.

Réseau franco-espagnol

Le réseau franco-espagnol a été créé au mois de mars 2007 par un membre de la SFT (France) et un membre d'ASETRAD (Espagne). Comme l'idée nous a semblé intéressante, nous avons décidé d'en faire partie. Jusqu'à présent, nous sommes dix membres CBTIP-BKVTF à être inscrits. Les échanges sur Internet se font « à petites doses », il faudra un certain temps pour que le réseau trouve sa vitesse de croisière.

Une rencontre à Fuveau (près de Marseille) a eu lieu au mois d'octobre. M. Jacques Pelage a donné une conférence intitulée : « Le fond et la forme de la traduction juridique ». Il y a eu également deux ateliers : « Les aspects de la traduction jurée en Belgique, Espagne et France » et « La terminologie juridique comparée espagnol-français ».

Personne de notre association n'a assisté à cette rencontre.



La responsable du réseau s'était engagée à participer au premier atelier afin de parler des aspects de la traduction jurée en Belgique, mais elle a dû malheureusement y renoncer à la dernière minute.

Le réseau a été constitué formellement pendant cette rencontre et les trois associations ont reçu dernièrement une Convention à signer, preuve de notre engagement à soutenir le réseau franco-espagnol et à respecter les termes des « Principes identitaires et de fonctionnement ».

Patricia Alarcón-Detroz

Réseau franco-anglais

En 2006, la CBTIP a conclu un accord avec l'Institute of Translation and Interpreting (ITI, United Kingdom), association qui regroupe 2.700 membres.

Il y a quelques années, les membres de l'ITI ont créé un réseau français. Ce réseau représente les traducteurs et interprètes actifs qui pratiquent le français comme langue active ou passive. C'est l'un des 12 réseaux linguistiques de l'ITI.

Ce réseau français The French Network compte environ 155 membres de l'ITI, dont la plupart vivent au Royaume-Uni et traduisent du français vers leur langue maternelle, l'anglais, tandis que les autres, de langue maternelle française, pratiquent la combinaison inverse. Environ 85 d'entre eux sont également membres de la Société française des traducteurs, et 10 de la CBTIP/BKVTF. L'étendue des sujets couverts par les membres du réseau franco-anglais est extrêmement large. Certains membres font effectivement partie de groupes de traduction spécialisés, mais aussi d'autres réseaux linguistiques. L'affiliation au réseau offre de nombreux avantages tels que des contacts avec les collègues et l'accès à de nombreuses informations, ainsi que de l'aide.

Ce réseau offre un service de messagerie électronique actif (messageboard) permettant aux membres de poser des questions et d'obtenir de l'aide. Un bulletin d'information est publié à intervalles réguliers (tous les membres sont invités à y apporter leur contribution). Divers événements sociaux ou éducatifs, séminaires, symposiums et ateliers sont organisés : autant d'occasions précieuses d'acquérir de nouvelles compétences et de développer son réseau de collègues. Les membres sont également informés des événements organisés par la SFT et l'ITI. L'année 2008 s'est clôturée par une invitation à participer à la Journée mondiale de la

traduction, le 5 décembre à Paris, sur le thème "Terminologie : des mots qui parlent" et par une session de formation à Roubaix (près de Lille) intitulée "Se constituer une clientèle". Ces deux événements étaient organisés par la SFT. L'année 2009 a débuté par une invitation par la Fête des Rois de l'ITI French Network 2009 à Bloomsbury, Londres.

Le forum électronique, FrenchNet est un groupe Yahoo! accessible moyennant paiement d'une petite participation (EUR 5,00 en 2008). Il donne accès à un réseau de collègues et, comme le FastInfo, FrenchNet accueille des demandes équivalentes à nos "Status Inquiries". Des informations directes sur les expériences avec de bons ou mauvais clients potentiels y sont communiquées.

Les membres de la CBTIP qui souhaitent rejoindre ce réseau doivent répondre aux règles d'affiliation et plus particulièrement au principe de la langue maternelle comme seule langue de travail active. Pour des raisons administratives, l'affiliation n'est possible qu'une fois par an. Nous vous informerons de la date d'affiliation dans le courant de l'année 2009.

Chris Griffin

Réseau franco-allemand

L'année dernière, la traditionnelle réunion annuelle du Réseau Franco-Allemand était organisée pour la 15e fois déjà, et pour la première fois en Autriche, à Vienne, du 24 au 26 octobre 2008. Des traducteurs et interprètes d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Autriche et de Suisse se sont réunis pour discuter de phénomènes et de développements linguistiques, et aussi pour se rencontrer personnellement et mieux apprendre à se connaître. Au cours de l'année, les contacts ont principalement eu lieu par le biais de la liste de diffusion du RFA pour répondre à des questions de terminologie, pour discuter des aspects organisationnels de la profession et pour s'entraider de bien d'autres manières.

Après une promenade au travers des coteaux autour de Vienne et un traditionnel "repas des retrouvailles" le vendredi après-midi, la journée du samedi a débuté par une présentation dans les deux langues à propos de la terminologie des caisses de retraite individuelles en Allemagne. La contribution de la soussignée concerna les néologismes et expressions français actuellement à la mode. Il a été décidé de continuer à accorder une grande attention à la formation de nouveaux termes, car pour les traducteurs, il est important de bien comprendre le texte source avec toutes ses associations et connotations.

Le programme s'est poursuivi par des explications à propos des *Titres, métiers et fonctions au féminin en Allemagne*, de la composition d'un glossaire multilingue pour l'IRO (Internationale Rettungshunde Organisation), à propos de la terminologie allemande et française relative à la vie quotidienne au Moyen-Âge, à propos de la terminologie de la construction des routes de la PIARC/AIPRC (World Road Association-Association mondiale de la Route) et par une présentation du livre, *Eine Geschichte vom Blau*, la traduction par Margret Millischer du recueil de poèmes *Une histoire de bleu* de Jean-Michel Maulpoix.

En soirée, on a continué à discuter au cours d'un agréable dîner dans le restaurant "Kanzleramt", qui est bien entendu situé au sein de la chancellerie fédérale, en face de la Hofburg à Vienne. Le dimanche, la réunion s'est clôturée par une promenade dans le vieux Vienne, une visite du Schloss Schönbrunn et un dîner dans la "Tirolerhof".

En 2009, la réunion du Réseau Franco-Allemand sera organisée à Winterthur tout près de Zürich, du 30 octobre au 1er novembre.

Silvia Brügelmann

8. Gestion journalière

Liste des personnes admises de janvier à décembre 2008

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Diplôme</i>	<i>Langues</i>
1. Sara ABOU SHAKRA	Trad.-Int.	Licence en Traduction, Université Libanaise – 2004 Master en interprétariat, Université Libanaise – 2006	FR – EN => AR A : AR ; B : FR ; C : EN
2. Elke VAN PARYS	Trad.-Int.	Licentie Vertaler, Mercator Hogeschool Gent – 2000 GPB, Mercator Hogeschool Gent – 2003	FR – DE => NL A : NL ; B : FR ; C : DE
3. Danielle DUBOIS	Trad.	Licentiaat Vertaler, K.V.H. Antwerpen – 1998	FR – IT => NL
4. Katy CORLUIY	Trad.	Licentiaat Vertaler, Lessius – 1999 Business Administration, European University – 1994	EN – ES => NL
5. Paul DODINVAL	Int.	Licence Interprétariat, I.E.S.L.Cooremans., 1982	A : DE ; B : FR – EN
6. Delphine CRAHAY	Trad.	Licence en Sciences dentaires, ULg – 2004 D.E.S. en traduction, ULg – 2007	EN => FR
7. David BYWELL	Trad.	Master of Arts Applied Translation Studies, London Metropolitan University – 2003	FR – ES => EN
8. Silvia DI GAETANO	Trad.-Int.	Traduction et Interprétariat, Univ. S. Pio V, Roma – 2006	EN – ES – DE => IT A : IT ; B : ES - EN ; C : DE
9. Nancy SEGHERS	Vert.	Graduaat Meertalig secretariaat, CVO Mechelen – 2004 Licentiaat Vertaler, VLEKHO – 2007	EN – ES => NL
10. Alessandra BONINSEGNI	Trad.-Int.	Diploma di Interprete di Traduttore per le lingue inglese e francese, Scuola superiore per Interpreti e Traduttori – 1993 Diploma di Interprete di Trattativa per le lingue inglese e francese, Scuola superiore per Interpreti e Traduttori – 1994	FR – EN => IT A : IT ; B : FR ; C : EN
11. Roberta RAPISARDA	Trad.	Lic. en Langues Etrangères, Univ. de Palerme - 1987	FR – EN => IT
12. Carole DONNAY	Trad.	Licence Philologie Germanique, ULg – 2003 Aanvullende opleiding Duits, U.Gent – 2004	NL – EN => FR
13. Yves DESCHRYNMAKERS	Trad.	Licentiaat Vertaler, Erasmus Hogeschool – 1996	GR – EN => NL
14. Karin GORIS	Trad.	Licentiaat Vertaler, Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken – 1998 Cursus Gerechtsvertalen, Lessius - 2007	DE – EN => NL
15. Christophe ATTENELLE	Trad.-Int.	Licentiaat TOLK, Erasmus Hogeschool – 1995 Kandidaat Vertaler, Erasmus Hogeschool – 1997	FR – EN – PT => NL A : NL ; B : FR ; C : EN + PT
16. Cécile HUSQUET	Trad.	Licence en Philologie Germanique, UCL – 2001 Science du langage, UCL – 2003	EN – NL => FR
17. Matthias RODEYNS	Trad.	Licentiaat Vertaler, Lessius – 2001 Certif. Vreemde Taal Russisch, Staatsuniv. St- Petersburg – 2000	DE – RU => NL
18. Philippe OUBELHAJ	Trad.	Licentiaat Vertaler, Bedrijfsjournalistiek, Lessius – 2000	EN – FR => NL

+ 3 amis : Rita Gedvilaite
Benjamin Heyden
Pietje Nynke de Jong

Commission d'examens des traducteurs jurés

RÉSULTATS EXAMENS TRADUCTEURS JURÉS – 2008

Mars 08	Langue maternelle	Deuxième langue	
1	Géorgien	Français	échec
2	Français	Italien	échec
3	Français	Espagnol	échec
4	Albanais	Français	absent
5	Français	Lingala	réussite
6	Français	Néerlandais	échec

Octobre 08	Langue maternelle	Deuxième langue	
1	Persan	Néerlandais	échec
2	Russe	Français	échec
3	Turc	Français	réussite partielle
4	Français	Polonais	résultat en attente
5	Anglais	Français	échec
6	Français	Néerlandais	résultat en attente
7	Arménien	Français	en attente de corr.
8	Turc	Français	échec
9	Français	Espagnol	échec
10	Turc	Français	échec

Nombre total de candidats: 16

Nombre de réussites: 1

Nombre de réussites partielles: 1

Nombre d'échecs: 10

Tous mes remerciements aux membres correcteurs bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui m'envoient des textes destinés aux examens. Leur aide, ainsi que celle de Joëlle, m'est précieuse pour effectuer ce travail.



Patricia Alarcón-Detroz
Responsable de la Commission des Examens

Rapport du trésorier

Recettes	2008		2007	
Amis 2009	120,00		0,00	
Cotisations 2006	0,00		360,20	
Cotisations 2007	0,00		59.226,40	
Cotisations 2008	58.546,75		1.528,29	
Cotisations 2009	1.698,10		0,00	
Membres protecteurs	2.358,50	62.723,35	2.594,35	63.709,24
Abonnements Linguiste	403,74		343,16	
Abonnements Babel	165,10	568,84	99,06	442,22
Réunions section Gent/Kortrijk	665,00		405,00	
Réunions section Liège	290,00		0,00	
Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	887,01		250,00	
Réunions section Bruxelles/Brabant Wallon/Hainaut	0,00		0,00	
Nouvel An 2007	0,00		610,00	
Nouvel An 2009	210,00		0,00	
Nouvel An 2008	955,00		0,00	
Assemblée Générale	660,00		720,00	
Réunion norme EN	0,00		1.409,94	
Saint-Jérôme	745,00		780,53	
Colloque Medisch vertalen Antwerpen	0,00		7.064,80	
Réunion RFA	0,00	4.412,01	-140,00	11.100,27
Annuaire	169,81		44,83	
Examens	2.325,00		2.100,00	
Ventes (polos, CD-ROM)	16,53		0,00	
Vente normes	0,00		1.009,41	
Cours Medisch vertalen Antwerpen	-115,00		4.565,00	
Divers	8,50		175,75	
Publicité	1.275,63	3.680,47	2.939,50	10.834,49
Produits financiers	1.061,30	1.061,30	671,65	671,65
Produits exceptionnels	0,00	0,00	1.246,54	1.246,54
Total		72.445,97		88.004,41

Dépenses	2008		2007	
Achat normes	0,00	0,00	-884,48	-884,48
Nouvel An	-2.052,83		-1.511,31	
Saint-Jérôme	-1.092,00		-1.201,25	
Assemblée générale	-2.674,96		-2.868,77	
Réunions section Kortrijk/Gent	-1.082,52		-328,28	
Réunions section Liège	-33,80		-150,00	
Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	-788,41		-255,05	
Réunion RFA	-103,98		0,00	
Réunions nationales (CA...)	-1.019,55		-1.468,10	
Réunion TJ	-453,24		0,00	
Réunions diverses	-75,00		-30,00	

Réunion norme EN	0,00		-1.722,15	
Colloque HIVT Antwerpen	-197,92		-4.272,42	
Colloque Liège	0,00	-9.574,21	-390,00	-
				14.197,33
Téléphone secrétariat	-488,67		-434,14	
Téléphone divers	0,00	-488,67	0,00	-434,14
Frais de port secrétariat	-1.431,05		-1.832,92	
Frais de port examens	0,00		-59,75	
Frais de port Annuaire	-828,32		-725,51	
Frais de port Linguiste	-791,85	-3.051,22	-537,32	-3.155,50
Location secrétariat	-4.986,85		-5.079,12	
Installation, mobilier secrétariat	-79,59		0,00	
Salaire et charges sociales	-		-	
	20.664,08		16.606,42	
Service médical	-162,21		-246,31	
Frais location secrétariat	-5.435,91	-	-3.200,48	-
		31.328,64		25.132,33
Licences logiciels	-72,95			
Noms de domaine	-228,67		-273,30	
Maintenance et hébergement site web	-795,56		-530,88	
Connexion internet	-356,52	-1.453,70	-412,30	-1.216,48
Imprimés et fournitures de bureau	-127,06		0,00	
Papier, enveloppes, cartes de visite	-30,78		-1.319,16	
Petites fournitures de bureau	-631,64		-1.518,30	
Photocopies secrétariat	-355,30		-327,66	
Photocopies examens	0,00	-1.144,78	-11,40	-3.176,52
Assurance incendie	-85,22		-80,51	
Assurance RC exploitation	-285,14	-370,36	0,00	-80,51
Honoraires comptable	-2.800,00		-1.600,00	
Honoraires divers	0,00		-659,71	
Frais gestion secrétariat	0,00		-91,54	
Cotisations professionnelles	-4.860,00	-7.660,00	-4.918,45	-7.269,70
Publications légales	-88,70	-88,70	-86,70	-86,70
Frais transport/courrier	0,00		0,00	
Frais déplacements Belgique	-94,80		0,00	
Frais de représentation	-55,55		-57,00	
Frais de déplacements étranger	-316,30	-466,65	0,00	-57,00
Déplacements CA	-1.180,74		-1.744,90	
Déplacements examens	-258,50		-150,00	
Déplacements divers	-1.827,36		-1.647,20	
Congès FIT	-1.700,37	-4.966,97	0,00	-3.542,10
Publicité, prix, parrainage	0,00		-360,00	
Abonnements Translatio	-170,00		-163,20	
Frais de relation publiques	-141,71		0,00	
Documentation	0,00		0,00	
Cours Medisch vertalen Antwerpen	-1.875,30		-1.379,24	
Abonnement collectif Babel	-1.536,00	-3.723,01	0,00	-1.902,44
Correcteurs examens	-400,00	-400,00	-140,00	-140,00
Publication Linguiste	-6.287,54		-6.318,02	
Publication Annuaire	-5.244,47	-	-5.375,00	-
		11.532,01		11.693,02
Frais bancaires soumis à TVA	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	-557,38	-557,38	-424,77	-424,77
Total			-	-

	76.806,30	73.393,02
Résultat net	-4.360,33	14.611,39

Soldes bancaires le 01/01/2008		
Compte chèque postal	3.570,93	
ING compte courant	2.670,29	
ING compte d'épargne	41.462,14	
Caisse	66,94	47.770,30
Soldes bancaires le 01/01/2009		
Compte chèque postal	7.017,49	
ING compte courant	4.666,17	
ING compte d'épargne	4.352,25	
ING compte à terme 1 an	30.000,00	
Caisse	289,69	46.325,60
Différence		-1.444,70

Solde à disposition en début d'exercice 2009	46.325,60
---	------------------

Remarque :



Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est créancier d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTIP. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTIP estime ne devoir payer que 1916,63 €. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.

Guy Van de Maele

Comité d'arbitrage

L'an dernier, il y a eu une demande d'intervention déposée auprès du conseil d'arbitrage. Il s'agissait d'un conflit entre un membre et un bureau de traduction où la qualité de la traduction était mise en cause et où il y avait refus de payer la facture. Bien que le bureau de traduction n'ait pas réagi à l'invitation de donner son point de vue, il a payé la facture après avoir reçu le compte rendu de l'arbitrage.

Un des cas d'intervention du conseil d'arbitrage en 2007 n'avait pas été résolu par le compte rendu et avait été porté devant le tribunal de commerce. Il est intéressant de noter que le juge avait repris le conseil du compte rendu d'arbitrage de la CBTIP pour prononcer son verdict.

Frieda Depamelaere

9. Contacts avec les instituts de formation

Les contacts avec les instituts de formation se sont déroulés par le biais d'activités formelles et moins spécifiques. Via le groupe de travail LinguaJuris (voir chapitre "Traducteurs jurés"), un contact intensif est né avec les enseignants de différentes écoles participant à ces projets de formation.

La CBTIP soutient aussi dans toute la mesure du possible les projets de chercheurs dans ces institutions. *Ecolomedia* est un projet international pour le développement de matériel didactique (voir ecolomedia.uni-saarland.de) auquel collaborent notamment l'ISTI de Bruxelles (Institut supérieur de traducteurs et interprètes) et l'ITI britannique (Institute of Translation and Interpreting). Nous envoyons également des demandes de soutien de la part de professionnels pour les thèses de doctorat et de master, par exemple le projet de recherche d'Isabelle Robert de l'Artesis Hogeschool sur la qualité des révisions.

En outre, la CBTIP s'est chargée de diffuser auprès de ses membres différentes annonces d'activités organisées par les instituts de formation.

ISTI : Colloque « Traduire : un métier d'avenir »

Les 14 et 15 octobre, l'ISTI a fêté ses 50 ans d'existence en organisant le colloque *Traduire : un métier d'avenir*. La CBTIP y était représentée par sa présidente. Elle a félicité Monsieur Christian Balliu, directeur de l'ISTI, à l'occasion du jubilé et a écouté la conférence de notre membre d'honneur, Hugo Marquant, sur *L'intérêt pédagogique de l'histoire de la traduction : la lecture du texte*.

HIVT : Colloque "New Trends of Legal Translation" (nouvelles tendances en traduction juridique)

La CBTIP a pris part au colloque *New Trends of Legal Translation*, organisé les 16 et 17 octobre par l'Artesis Hogeschool (l'ancien HIVT) à Anvers et y a offert le verre de clôture de l'événement. La CBTIP y était représentée par notre collègue Chris Griffin et les étudiants ont reçu de notre association beaucoup d'informations intéressantes. Outre les étudiants d'Artesis, une trentaine d'autres intéressés étaient également présents. Chris Griffin y a fait une conférence intitulée *Legal Translation: Coherence and Precision, Ritual and Historical Tradition*, où il a mis l'accent sur le fait que l'intelligibilité des textes juridiques laissait encore beaucoup à désirer. Le jargon typique au monde des avocats se maintient pour bien des raisons abusives : l'habitude, l'inertie, la crainte du changement, l'influence de recommandations et de formulaires mal écrits et une série de mythes. Chris a appuyé ses dires en montrant que, malgré tous les efforts faits, certains des textes récemment adaptés sont encore moins lisibles que les textes d'origine publiés il y a trente ans.

Guy Van de Maele

Artesis Hogeschool : Conférence sur notre profession

Le 18 décembre, la CBTIP a été invitée par notre collègue membre et professeur, Rita Roggen, à donner une conférence sur notre profession à l'HIVT d'Anvers. Les différents aspects du travail de traduction et d'interprétation ont été montrés à l'aide d'une présentation

PowerPoint sur notre profession et la CBTIP, fort souvent mise à jour. Lors de cet événement, la CBTIP a également appuyé l'organisation d'une activité d'orientation au printemps 2009

Soirée des professions au Collège Saint Vincent d'Ypres

Le vendredi 21 novembre, une soirée des professions a été organisée pour les étudiants de dernière année du Collège Saint Vincent d'Ypres afin d'aider les étudiants à choisir leurs études de manière judicieuse. Quelque 165 orateurs avaient été invités, notamment des comptables, des médecins, des enseignants et des linguistes.

À l'invitation d'Ann Catteau, présidente du comité des parents du Collège et coordinatrice du projet, une traductrice-interprète de conférences, membre de la CBTIP, y était présente en tant que traductrice-interprète de conférences et en tant que représentante de la CBTIP. Différentes questions ont fusé, mais une question est souvent revenue sur le tapis : "Qu'est-ce qu'un interprète ?" Le métier d'interprète continue globalement à être mal connu, alors que les étudiants se représentent bien la réalité du métier de traducteur.

Par rapport à certaines autres professions du secteur linguistique, celle d'interprète a suscité beaucoup d'intérêt. Certains élèves sont venus s'informer surtout par curiosité. D'autres étaient un peu effrayés à l'idée de ce que souvent, les traducteurs-interprètes travaillaient en tant qu'indépendants. D'autres ont trouvé une fois encore que cela demandait beaucoup de travail et de précision et ce, tant pendant les études que pendant la carrière professionnelle.

Veerle Pattyn

Université de Liège : Réunion "Travailler en association"

Le 22 novembre, notre collègue-membre Pascale Pay s'est adressée aux étudiants lors d'une réunion ayant pour thème « Travailler en association », organisée par l'Université de Liège. Bien que l'Université de Liège, avec sa toute nouvelle formation en traducteurs-interprètes, ne soit pas encore membre protecteur de la CBTIP, une étroite collaboration s'est déjà développée par le biais de notre collègue Christine Pagnouille.

Haute École de Gand : Remise solennelle des diplômes

Le 26 novembre, la CBTIP était présente à la Remise solennelle des diplômes du département de Linguistique Appliquée de la Haute École de Gand. Début décembre, la Haute École de Gand a organisé un séminaire de candidatures pour les étudiants de fin d'année. Le vademecum et des brochures de la CBTIP ont été distribués aux étudiants lors de ce séminaire.

Guy Van de Maele

Haute École catholique de Louvain : séance d'informations

Le mercredi 10 décembre, la KHL de Louvain a organisé une consultation destinée aux étudiants de deuxième année en formation de bachelier. À l'invitation de Mme Vanderbiest, la soussignée s'y est rendue pour donner des explications sur ses activités et son expérience de traductrice-interprète.

Les activités d'interprète sont moins entrées ici en ligne de compte parce que les étudiants ont eux-mêmes surtout une expérience de la traduction. Bien des questions ont été posées sur le métier de traducteur, et notamment sur les programmes de traduction et les outils électroniques. Les étudiants abordent ce type de programmes durant leur formation, mais il

est rare qu'ils aient l'occasion d'approfondir la question. Divers étudiants estiment toutefois risqué de se lancer en tant qu'indépendant et ils envisagent plutôt un travail de traduction dans le cadre d'un contrat de travail fixe. D'autres recherchent plus de variété dans le travail et ne veulent pas uniquement traduire, bien qu'ils estiment qu'il s'agit d'une occupation captivante.



Veerle Pattyn

Lessius Hogeschool : soirée d'orientation pour les étudiants

Le 11 décembre, la CBTIP était représentée à une soirée d'orientation pour les étudiants de la Lessius Hogeschool d'Anvers. La soirée a commencé par une introduction générale sur le travail d'indépendant et s'est poursuivie par deux conférences parallèles plus pratiques sur les professions de traducteur/interprète et de journaliste. La soirée fut sans conteste une véritable réussite, avec la présence de 60 étudiants.

Bart Mylemans

10. Interprètes

Les activités de la Commission interprètes ont fleuri en 2008/2009 et différents projets entrent maintenant dans leur phase de concrétisation. Le nombre d'interprètes dans l'association est en augmentation constante. Il reste que les interprètes sont encore numériquement sous-représentés et que les efforts devront se poursuivre afin de trouver de nouveaux membres dans ce secteur.

Le 1er mars 2008, la ville d'Anvers a accueilli un séminaire intitulé '*How to market yourself as an interpreter*', organisé par Rita Depestel. Notre collègue Julia Poger y expliquait comment on peut « se vendre » mieux, non seulement en tant qu'interprète, mais surtout en tant que prestataire proposant des solutions linguistiques

En avril 2008, une réunion des interprètes a eu lieu rue Montoyer. Le but : discuter les différentes évolutions de marché. En concertation avec le CA, il a alors été décidé de créer un « observatoire des marchés des interprètes ». Une liste des courtiers en interprétation avec les prix et conditions que ceux-ci proposent aux interprètes a été dressée à cet effet.

Le projet de rédaction de conditions générales types, lancé en son temps par Yolanda Sala, se trouve en phase de validation juridique. Ensuite, il sera mis à disposition en quatre langues.

Deux textes ont été rédigés afin d'améliorer les conditions de travail et de collaboration des interprètes : une Charte de l'Interprète-Conseil Qualité et un Code de bonnes pratiques et certification des agences. Les signataires de ces documents s'engageront à respecter les dispositions qui garantissent les conditions de rémunération et de travail optimales des prestataires, le meilleur rapport qualité-prix-service pour le client et, surtout, une qualité de prestation optimale, susceptible d'améliorer l'image de la profession.

Des exemplaires du Tolkwijzer restent disponibles au secrétariat. La réalisation de la version française a été postposée étant donné que d'autres associations européennes développent un projet similaire et ont demandé notre collaboration dans une approche commune.

Tout comme les traducteurs, les interprètes suivent avec beaucoup d'intérêt le projet sur la protection du titre professionnel.

Dans le courant de 2008, nous avons eu l'occasion, grâce aux contacts multipliés entre les associations-sœurs de FIT-Europe, d'établir de nouveaux contacts, tant au niveau national qu'au niveau international, et de resserrer les liens existants. Cela vaut notamment dans le domaine de la collaboration avec les écoles, que nous souhaitons de nouveau intensifier. Une communication rapprochée existe également avec un projet de syndicat européen des interprètes et un projet de société coopérative sociale d'interprètes.

Au niveau européen, des contacts ont été pris afin de soutenir les collègues qui élaborent un projet d'enquête européenne sur l'interprétariat (il s'agit d'une enquête qui s'adresse aux organisations nationales).

Il est clair que les interprètes restent prêts à se mettre au service de leurs collègues à l'occasion des manifestations de la CBTIP.

Vous le voyez ... beaucoup de chantiers démarrés, qui seront développés voire finalisés en 2009.

L'année 2009 sera sans aucun doute l'année dans laquelle de plus en plus d'initiatives verront le jour, organisées par et pour les interprètes.



Patrick Rondou et



Max De Brouwer

Mot de remerciement

Nous l'avons déjà dit précédemment, mais cela se vérifie une fois encore : la CBTIP est une association sans but lucratif qui s'appuie essentiellement sur un travail bénévole pour atteindre ses objectifs sans cesse plus complexes et fondamentaux. Sans la collaboration de nombreuses personnes qui consacrent une partie de leur temps et de leurs efforts pour faire progresser les intérêts défendus par la CBTIP, nous ne pourrions réussir.

La CBTIP continue de bénéficier de l'investissement enthousiaste de bénévoles fidèles : cela ne se dément pas. Ils retroussent leurs manches, organisent de nombreuses activités intéressantes, des rencontres sympathiques et réfléchissent à l'avenir de notre profession.

L'organigramme du début de ce compte rendu vous présente les membres du conseil d'administration qui se sont engagés « officiellement » et consacrent du temps aux différentes tâches. Outre la mise sur pied de projets et d'activités, leur principale mission est de veiller à ce que la CBTIP continue à vivre par la réalisation de tâches de routine telles que l'admission de nouveaux membres, la comptabilité, les examens pour les traducteurs jurés ou les nouveaux membres, l'annuaire, le site Internet, le Linguiste, les contacts avec les libraires, les écoles, les autorités, les organisations professionnelles et les pouvoirs publics, jusqu'à ce compte rendu annuel et bien d'autres choses encore. Je souhaite une fois de plus les remercier toutes et tous pour leur dévouement fantastique.

Beaucoup de tâches de routine sont effectuées un peu plus en coulisse par des bénévoles qui ne sont pas membres du conseil d'administration. Les noms des personnes impliquées, vous les trouverez dans les chapitres concernés de ce compte rendu, mais laissez-moi les nommer ci-dessous et les remercier.

Silvia Brügelmann assure toujours les relations avec le réseau franco-allemand. Chris Griffin, fidèle au poste, continue d'assumer son rôle de personne de contact du *French network* de l'ITI, dont font aussi partie des membres de la SFT.

Pascale Pilawski et Wolfgang Hullmann assurent toujours l'ordre et la bonne entente sur le FastInfo, alors qu'Els Govaerts continue, quant à elle, de tenir à jour le Vade-mecum du Traducteur.

Pour les activités éducatives ou de détente - toujours bien agréables ! – qu'ils ont organisées dans leur région, nous tenons à remercier les responsables de sections : Martine De Bruyn et Bart Mylemans à Anvers, Monique Forêt à Liège et Winfried Zöller à Bruxelles, Johan Vandebussche et Philip Coucke à Courtrai ; Rita Depestel-Martynowski pour son aide lors de l'organisation d'activités intéressantes ; les hôtes des soirées « Verre & détente » : Martine De Bruyn, Fred Geysels et Els Govaerts à Anvers, Edward Haasl et Isobel Mackie à Louvain, Maja Reimers, Tineke Jager et Catherine Thys à Gand, Philip Coucke et sa femme Katelijn et Johan Vandebussche à Courtrai. Certains de nos membres ont aussi gracieusement partagé leurs connaissances avec leurs collègues.

Christine Pagnouille nous offre quant à elle un appui inestimable à Liège, car elle veille toujours à ce que les activités intéressantes organisées avec la CBTIP puissent se dérouler dans les bâtiments de l'université.

Puis, il en est d'autres aussi, moins visibles, mais pas moins actifs pour autant : le pool des traducteurs, qui se met généreusement à la disposition de notre association pour la traduction des textes de tout type de la CBTIP destinés aux membres : articles principaux du Linguiste, bulletin d'information, site Internet, Vade-mecum et le présent compte rendu annuel. Pour le néerlandais, il s'agit de Johan Vandebussche, Martine & Katleen De Bruyn, Charlotte Klima, Rita Depestel-Martynowski, Isabelle Vereecken, Fred Geysels ; les traductions françaises sont assurées par Pascale Pilawski, Anne De Winne, Stéphanie Maes, Yannik Alexandre, Delphine Rossini, Pascale Pay, Françoise Hélin, Françoise Minor, Monique Foret, Ariane Thibeau, Sylvie Cartigny, Sylvie Carpent. Quant aux versions anglaises, nous pouvons toujours compter sur Isobel Mackie, Catherine Romanik, Dan Frett. Jacques Marlier a procédé à la révision de la version française du rapport annuel, tandis qu'Els Govaerts a passé la version néerlandaise au crible.

Cette année encore, les interprètes nous ont aidé à franchir les barrières linguistiques : grâce à eux, nous avons pu organiser des journées d'études durant lesquelles la langue ne fut pas un problème. Cette fois, ce sont les interprètes membres du conseil d'administration qui ont assuré le passage des langues. Nous espérons que l'année prochaine, d'autres interprètes se joindront à notre équipe afin d'aider l'organisation de journées d'étude bilingues.

Edward Haasl continue de veiller sur nous en apportant son aide et ses conseils en matière de pratiques commerciales. Veerle Pattyn, Bart Mylemans, Michel Coumanne, Sophie Liwszyc, Eric Schade et Monique Forêt ont expliqué les joies de nos professions aux étudiants lors de sessions d'information sur les carrières.

Des entités extérieures à la CBTIP nous ont aussi activement soutenus : le conseil d'administration de la Federatie voor Vrije en Intellectuele Beroepen (FVIB) et l'Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique (Unplib) nous ont envoyé des orateurs particulièrement au fait des sujets abordés lors de nos journées d'étude. Nous tenons à cet égard à remercier une fois encore Monique Forêt, qui entretient des contacts avec l'UNPLIB, et Pascale Pay, qui a partagé avec nous son expérience en matière d'association. Pascale Pay a également saisi l'opportunité de participer, au nom de la CBTIP, à une commission de l'UCM dont l'objectif est d'étudier la situation des femmes indépendantes/entrepreneurs. Erik Vertriest a rédigé pour nous un article sur le choix du traducteur adéquat pour le journal de l'Unizo, après quoi Michel Coumanne en a assuré la traduction que nous avons envoyée à l'UCM. Pascale Pilawski a pris la plume pour réagir à un article paru dans le journal Le Monde. Zhiguan Qin nous a assisté en assumant un véritable rôle d'ambassadeur lors du congrès de la FIT à Shanghai. Michael Bihay nous a donné la possibilité de découvrir le programme DejaVu.

Bon nombre de professeurs des divers instituts de formation ont collaboré activement au groupe de travail LinguaJuris, souvent en bénéficiant du support actif de leurs directeurs ou chefs de département. Nous souhaitons également à leur manifester notre gratitude.

Une série de membres ont collaboré de bonne grâce cette année aux commissions d'arbitrage. Leur contribution anonyme est cruciale à la continuité de la CBTIP. À eux aussi, j'adresse mes chaleureux remerciements. Les bénévoles qui améliorent nos examens doivent rester anonymes. Nous les remercions néanmoins pour les textes concoctés pour ces examens. Outre le conseil d'arbitrage, cette année le Conseil de Discipline a dû entrer en action. Jacques Marlier, Cathy van Poucke et Chris Griffin ont contribué à l'adoption d'une décision équilibrée par solidarité avec les bénévoles qui s'impliquent au sein de la CBTIP.

Enfin, je souhaite également citer Joëlle Rotsart, qui décharge les bénévoles d'une charge de travail importante. Depuis six mois qu'elle travaille pour nous, elle a réussi à accroître encore l'efficacité du secrétariat. Elle est devenue un véritable pilier de notre administration.

Je m'en voudrais d'oublier quelqu'un. Les événements sont nombreux au cours d'une année, et les bénévoles bien connus du conseil d'administration sont parfois eux aussi assistés par des personnes qui n'apparaissent pas sous les feux de la rampe. Si par malheur j'ai oublié quelqu'un, je lui présente d'ores et déjà toutes mes excuses. Nous sommes évidemment aussi reconnaissants aux membres qui nous témoignent leur soutien par la fidélité de leur affiliation et leur présence aux différents événements de la CBTIP. Ce soutien nous convainc que nous effectuons un travail utile, et nous en avons besoin pour continuer.



Nous souhaitons cependant que l'aide de toutes ces personnes ne vous empêche pas de contribuer, vous aussi, à la vie de la CBTIP. Pour que nous puissions faire plus encore, nous avons toujours besoin de bonnes volontés, au sein du conseil d'administration et en-dehors de celui-ci, pour réaliser de petites et de grandes tâches. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous aider !

Agnès Feltkamp

Membres protecteurs

VZW Brussel Onthaal/ ASBL Bruxelles-Accueil
Cellebroersstraat 16 Rue des Alexiens
B-1000 Brussel-Bruxelles
T +32-2-511 27 15
F +32-2-503 02 29
svb.bo@skynet.be / sis.ba@skynet.be
www.sociaalvertaalbureau.be / servicedinterpretariatsocial.be

Erasmus Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Brussel
T +32-2-629 10 69
F +32-2-629 10 79
taalkunde@ehb.be - www.ehb.be

Haute Ecole de Bruxelles
Institut supérieur de traducteurs et interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
F +32-2-346 21 34
isti@heb.be
www.heb.be

Haute Ecole Francisco Ferrer
Institut Lucien Cooremans
Place Anneessens 11
B-1000 Brussel
T +32-2-551 02 20
F +32-2-551 02 16
[heff.cooremans ti@brunette.brucity.be](http://heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be) - www.he-ferrer.eu

Haute école Leonard de Vinci
Institut libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon 11
B-1050 Bruxelles
T +32-2-511 92 92
F +32-2-511 98 37
information@ilmh.be
www.ilmh.be

Artesis Hogeschool Antwerpen
Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen

T +32-3-240 19 05
F +32-3-248 19 07
vertalertolk@artesis.be
www.artesis.be

Lessius Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
Sint Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
F +32-3-206 04 99
sintandries@lessius.eu
www.lessius-ho.be

Hogeschool Gent
(Associatie Universiteit Gent)
Departement Taalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gent
T +32-9-224 97 00
F +32-9-224 97 01
veto@hogent.be - www.hogent.be/veto

Université de Mons-Hainaut
Faculté de traduction et d'interprétation EII
Av. du Champs de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
F +32-65-37 36 22
secretariat.eii@umh.ac.be
www.umh.ac.be

Hogeschool-Universiteit Brussel
Faculteit Taal en Letterkunde
Campus Koningsstraat 336
B-1030 Brussel
T +32-2-221 12 11
F +32-2-219 78 79
info@hubrussel.be
www.hubrussel.be

Janssen Pharmaceutica N.V.
Taal- en Documentatiedienst
Turnhoutseweg 30
B-2340 Beerse
T +32-14-60 21 11
F +32-14-60 28 41
www.janssenpharmaceutica.be

Rapport annuel 2008

édité par la
Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues
Association sans but lucratif
Fondée en 1955 - statuts publiés au Moniteur du 14.05.55 (et du 02.02.06)
Siège social
Rue Montoyer 24, B12
B-1000 Bruxelles
T +32-2-513 09 15
F +32-2-513 09 15
info@cbtip-bkvtf.org
www.cbtip-bkvtf.org

Membres: admin@cbtip-bkvtf.org
Public: info@cbtip-bkvtf.org
Numéro d'entreprise-TVA: 0407.664.274
Compte ING: 310-0463867-02 (IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC BBRUBEBB)
Cotisation 2008-2009: 180 € (TVAC)

Annuaire:
33 € (Belg.), 40 € (EU), 50 € (reste du monde) TVAC
Frais de port inclus.

Editrice responsable: Isabelle Vereecken

La CBTIP ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de suites juridiques en découlant.

© BKVTF-CBTIP 2009